



**CONSULTATION DE PRESTATION DE SERVICES
CÔTE D'AZUR FRANCE TOURISME**

**CONCEPTION DU STAND CÔTE D'AZUR FRANCE POUR
LE ROC D'AZUR DU 08 AU 12 OCTOBRE 2025**

Consultation n°	2025 MKOFF 03
Procédure	Demande de devis valant lettre de consultation et descriptif technique Procédure allégée jusqu'à 40 000 € HT (conformément à l'article L. 3 - inférieure au seuil des procédures MAPA - Code de la commande publique)

1. Commanditaire et objet de la consultation
2. Prestations attendues
3. Déroulement de la consultation et Critères de sélection de l'agence
4. Renseignements et Ressources complémentaires
5. Voies de délais de recours

Date de la demande : 23 juin 2025

Date de clôture de remise des offres : 21 juillet 2025 à 15h00

1. Commanditaire et objet de la consultation :

Le commanditaire de cette consultation est Côte d'Azur France Tourisme (Association loi 1901 – N° de Siret : 300 243 490 00053), situé au 455, Promenade des Anglais – CS 53126 – Bâtiment Horizon – 06203 Nice Cedex 3. L'organisme est présidé par Alexandra BORCHIO FONTIMP et dirigé par Claire BEHAR.

Côte d'Azur France Tourisme a pour mission la préparation et la mise en œuvre de la stratégie de développement et de marketing de la destination #CotedAzurFrance sur le territoire national et à l'international. Conformément à son plan d'actions, Côte d'Azur France Tourisme déploie chaque année une centaine d'actions à destination des clientèles touristiques française et étrangère (opérations BtoC sous forme digitale ou via des salons grand public) et des professionnels du tourisme de type tour-opérateurs, agences de voyage, presse spécialisée (opérations BtoB).

Dans le cadre de sa stratégie affinitaire visant à valoriser la filière sportive, Côte d'Azur France Tourisme a défini plusieurs actions stratégiques pour renforcer et moderniser son image de marque auprès d'une clientèle jeune, sportive, tant domestique qu'internationale. À ce titre, Côte d'Azur France Tourisme participera à l'événement **Roc d'Azur**, qui se tiendra à Fréjus du 08 au 12 octobre 2025.



2. Prestations attendues :

Côte d'Azur France Tourisme lance une consultation auprès d'agences spécialisées dans le design d'espace afin de sélectionner un décorateur **chargé de concevoir, aménager et fournir un stand extérieur, sous forme de tente logotée Côte d'Azur France. La prestation inclut la signalétique, le mobilier, la scénographie, ainsi que le montage et le démontage du stand.** Le stand devra être monté et prêt à l'usage au plus tard le 07 octobre 2025 à 18h. Il sera implanté en extérieur, sur le site de la Base nature François Léotard à Fréjus.

Louis LINYER – llinyer@aso.fr
Amaury Sport Organisation
Tel : 06 48 38 14 98

Louis PERRIN – lperrin@aso.fr
Amaury Sport Organisation
Tel : 06 47 61 42 10

L'agence candidate devra prendre en compte les caractéristiques décrites ci-dessous :

2-1 Positionnement :

CÔTE D'AZUR FRANCE, TERRE DE SPORTS

Il s'agira ainsi de mettre en avant une **image dynamique et sportive pour cette destination riche en contrastes, entre mer et montagne.** Conçu comme une immersion dans l'univers du VTT et du Gravel, le stand devra évoquer l'intensité et la diversité des parcours disponibles sur le territoire. L'ensemble des éléments contribuera à recréer l'ambiance d'une nature active et préservée, inspirée par les teintes caractéristiques de la destination. Une attention particulière sera accordée aux visuels de grande taille qui viendront renforcer cette mise en scène. L'ensemble du stand devra impérativement respecter les codes de marque Côte d'Azur France (voir dernière page). L'originalité et la modernité du stand restent les maîtres mots.

2-2 Organisation générale et prestations attendues :

- **Thème principal du stand :** Nature Active / VTT / Gravel
- **Cibles :** Public ciblé cyclo-sportif
- **Appellation du stand :** Côte d'Azur France.
- **Périmètre géographique :** Littoral, moyen et haut pays des Alpes-Maritimes.
- **Superficie du stand :** 25m² (5m de long x 5m de large).
- **Configuration technique du stand :**
 - Surface nue de 25m²
 - Disposition : Aucune cloison
 - Compteur électrique fourni avec une puissance de 6kw
 - Une structure de type tente, résistante aux conditions climatiques est exigée, logotée Côte d'Azur France avec un mur de fond.



- **Organisation générale :**

- Le stand doit être aéré, incitant le public à y circuler à l'intérieur, bien éclairé, fonctionnel et attractif.
- Une réserve fermée (local technique et de stockage) doit être intégrée, équipée de : fontaine à eau, machine à café, réfrigérateur, étagères en hauteur, porte-manteaux et au moins deux clés pour sécuriser l'accès.
- Un grand écran ou panneau LED est nécessaire pour diffuser des contenus vidéo.
- Un espace BtoB devra être aménagé en back office, équipé d'un mobilier adapté pour les rendez-vous professionnels.
- Un revêtement de sol est requis.
- Un espace d'animation doit être intégré.

2-3 Signalétique du stand :

Deux niveaux de signalétique sont requis pour assurer une identification claire et efficace :

1. Signalétique générale "CÔTE D'AZUR FRANCE" :

- Cette signalétique doit permettre d'identifier le stand de loin.
- Elle sera installée en hauteur, à l'avant du stand, pour une visibilité optimale depuis les zones de passage.
- Les formats possibles incluent un ballon gonflable, un drapeau, un panneau rétroéclairé ou toute autre solution visuelle impactante et facilement repérable.

2. Signalétique exposant :

- Chaque exposant devra être identifié individuellement par une signalétique personnalisée, incluant son nom et son logo.
- Cette signalétique sera intégrée sur l'avant des comptoirs.
- Toute proposition innovante ou originale concernant la conception des comptoirs, tant sur le plan fonctionnel que visuel, sera particulièrement appréciée.

2-4 Exposants :

L'espace de 25m² sera agencé pour accueillir **cinq exposants**, conformément à la configuration prévue. Les partenaires ayant déjà confirmé ou sont en cours de confirmation de leur présence sont les suivants :

- Valberg
- Office de tourisme Mandelieu-la-Napoule
- Office de Tourisme Pays de Grasse
- Mermonts Organisation
- Côte d'Azur France Tourisme

Chaque exposant devra disposer d'une zone d'information avec rangement intégré, une prise électrique, une assise, ainsi qu'un présentoir à brochures. Ce dernier devra permettre d'exposer différents formats (A4, A5, flyers) de manière lisible, sans masquer les documents. Une signalétique avec enseigne devra également être prévue pour chaque exposant, positionné au niveau de chaque banque.

3. Déroulement de la consultation & Critères de sélection de l'agence :

3-1 Dossier de candidature et pièces à remettre à Côte d'Azur France Tourisme :

La présente consultation est mise à disposition à compter du **23 juin 2025**.

La clôture de remise des offres est fixée au : 21 juillet 2025 à 15h00.

Mode de transmission : L'envoi devra se faire exclusivement par courriel, accompagné des pièces jointes nécessaires. En cas de fichiers volumineux, un lien de téléchargement complémentaire pourra être fourni. Chaque dossier de candidature devra comprendre l'ensemble des éléments détaillés ci-après.

Documents techniques :

- Une présentation de la société et de ses références.
- Un devis chiffré et détaillé du programme, tous frais « annexes » inclus (prix détaillé TTC poste par poste + cible / cible).
- Une note de description de la méthodologie proposée en respectant le phasage et les objectifs décrits. Le décorateur prévoira un technicien sur place le premier jour de l'événement.
- Une maquette du stand. Dès sélection de l'agence, le décorateur devra impérativement fournir un BAT complet sous forme d'une maquette du stand avec les visuels fournis par Côte d'Azur France Tourisme.

Une préférence sera accordée aux propositions permettant la réutilisation du matériel pour l'ensemble des salons grand public organisés par Côte d'Azur France Tourisme, dans une démarche d'optimisation des ressources et de développement durable.

Documents administratifs :

- N° de SIRET
- N° TVA interne, intracommunautaire
- Extrait Kbis de moins de 3 mois
- Déclaration DC4 si appel à la sous-traitance
- Attestations d'assurance responsabilité civile et professionnelle sur l'année en cours
- Attestation de vigilance (sociale) et attestation de régularité fiscale de moins de 3 mois
- Le présent cahier des charges paraphé, daté et signé avec la mention « lu et approuvé » par la société

Le dossier de candidature est à transmettre à Côte d'Azur France Tourisme, à l'attention de :

- Maxime POULAIN – Chargé de Mission Marketing de l'Offre - Tél. 06 88 82 82 28 – m.poulain@cotedazurfrance.fr
- Manuel HARBRETEAU – Responsable du Pôle Observation, Prospective & Marketing de l'Offre – Tél. 06 81 92 43 45 – m.harbreteau@cotedazurfrance.fr

Les plateformes par liens de téléchargement acceptées sont : <https://wettransfer.com/>, <https://fromsmash.com/> ou <https://filevert.fr/>.

Un accusé réception vous sera adressé en retour suite à votre envoi.

3-2 Critères d'attribution :

Une grille d'évaluation, basée sur les éléments décrits ci-dessous, servira d'outil d'analyse et de sélection des propositions. Côte d'Azur France Tourisme retiendra la proposition la plus avantageuse économiquement et appréciée en fonction des critères et pondérations suivants :

Liste des critères (total : 20 points)	Description
Créativité, respect du cahier des charges 7.5 points.	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence et cohérence du projet. - Supports adaptés à la destination (maquette visuelle indispensable). - Choix des matériaux utilisés. - Présence requise sur place du décorateur (notamment le 1er jour).
Prix de la prestation et délais de réalisation 7.5 points.	<ul style="list-style-type: none"> - Décomposition du prix global faisant apparaître les différents éléments. - Délai de réalisation du stand pour réception au plus tard pour le 07 octobre 2025 à 18h00 afin de permettre la bonne installation des exposants. - Décomposition du prix par les éléments déjà indiqués.
Références et compositions du décorateur 5 points.	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation générale et les moyens en personnel, démontrant sa capacité et son expertise à faire aboutir ce projet. - Engagement RSE et développement durable.

**Côte d'Azur France Tourisme se réserve le droit d'apporter au plus tard cinq jours avant la date limite fixée pour la réception des offres un complément ou une modification du dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier complété ou modifié, selon un nouveau délai défini et accordé par Côte d'Azur France Tourisme.*

3-3 Coût prévisionnel et modalités de paiement :

Budget prévisionnel alloué à la prestation de conception et décoration du stand incluant le personnel nécessaire : Fourchette comprise entre **400 et 450 euros TTC / m² tous frais compris.**

Le paiement sera effectué par Côte d'Azur France Tourisme par virement sur présentation de la facture. Le délai global de paiement est de 30 jours fin de mois à compter de la réception de la facture.



4. Renseignements et Ressources complémentaires :

Site officiel de la destination Côte d'Azur France cotedazurfrance.fr

Site officiel de la marque Côte d'Azur France : www.marque-cotedazurfrance.com

Médiathèque Côte d'Azur France : mediatheque.cotedazurfrance.fr

5. Voies et délais de recours :

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code)
- Soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours doivent être adressés à :

Tribunal administratif de Nice - 18 avenue des Fleurs - CS 61039 - 06050 NICE CEDEX 1

Téléphone : 04 89 97 86 00 - greffe.ta-nice@juradm.fr

Site internet : nice.tribunal-administratif.fr